

D'ici 2050, la région pourrait compter 145 000 actifs de moins

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 123 • Décembre 2024



La population active en Bourgogne-Franche-Comté pourrait passer de 1,27 million en 2021 à 1,12 en 2050. Il s'agirait d'une des plus fortes baisses régionales. Celle-ci s'expliquerait principalement par le vieillissement de la population, avec davantage de départs à la retraite que d'arrivées de jeunes actifs. L'allongement de la vie active des seniors, en lien avec les différentes réformes des retraites, aurait un impact assez limité sur cette baisse. Seules les zones d'emploi de Dijon, Besançon et Pontarlier seraient préservées d'un fort recul de leur population active.

En partenariat avec :



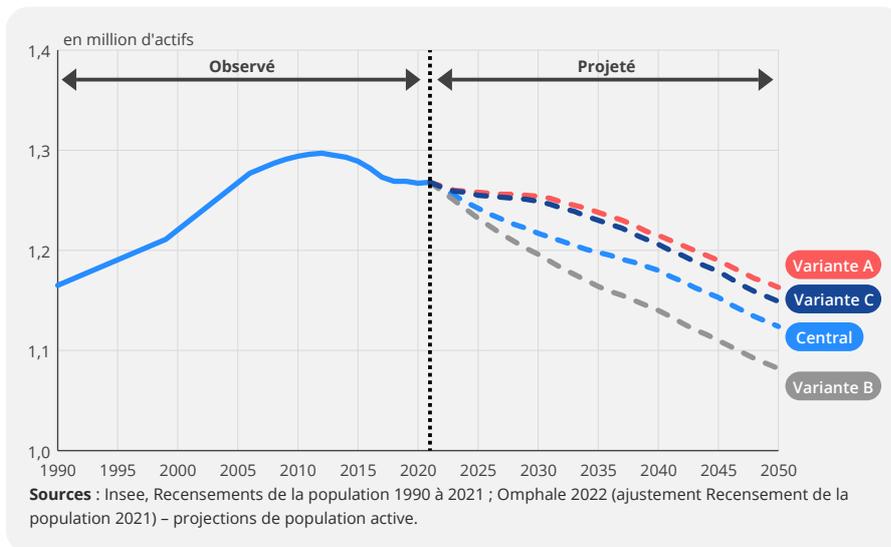
Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

En 2021, 1,27 million de Bourguignons-Francs-Comtois âgés de 14 à 70 ans sont présents sur le marché du travail, qu'ils soient en emploi ou au chômage. Cette **population active** baisse depuis une dizaine d'années en raison de nombreux départs en retraite, et ce malgré la participation accrue des femmes et des actifs de plus de 55 ans au marché du travail. Néanmoins plus récemment, elle est restée relativement stable. Cela s'explique par les politiques publiques, en particulier le report de l'âge de départ à la retraite et le développement de l'apprentissage. Ces mesures ont ainsi entraîné une augmentation du **taux d'activité** chez les seniors et les jeunes. Mais le vieillissement devrait s'accroître dans les prochaines décennies avec l'arrivée aux âges de la retraite des générations nombreuses du baby-boom. La population active continuerait de diminuer plus rapidement que l'ensemble de la population régionale.

Une forte baisse de la population active quel que soit le scénario

La variation de la population active dépend à la fois des évolutions démographiques (naissances, décès, migrations résidentielles) et des changements dans la participation au marché du travail. Quel que soit le scénario,

► 1. Évolution de la population active en Bourgogne-Franche-Comté selon les différents scénarios à l'horizon 2050



la population active devrait continuer de diminuer ► **encadré 1**.

Selon le scénario central fondé sur la poursuite des tendances démographiques récentes, la population active régionale pourrait passer de 1,27 million en 2021 à 1,12 million en 2050. Elle diminuerait de presque 145 000 actifs, soit une baisse de 11 % au cours de la période ► **figure 1**.

Au-delà de ce scénario, d'autres hypothèses peuvent être envisagées, en fonction de différents comportements d'activité. Si la tendance de la population à se présenter sur le marché du travail restait constante tout au long de la période (variante B), la baisse de la population active serait particulièrement importante, atteignant -15 % d'ici 2050. En

revanche, si les seniors (en raison de l'allongement probable des carrières) et les jeunes (grâce à la hausse de l'apprentissage) (variante C) étaient plus souvent actifs, la baisse serait moins rapide (-9 %). Enfin, en plus de ces hypothèses, si les personnes de 60 à 64 ans avaient des taux d'activité similaires aux 55-59 ans (variante A), la population active ne pourrait baisser que de 8 %.

La Bourgogne-Franche-Comté ferait partie des trois régions qui subiraient la plus forte baisse

Selon le scénario central, la principale cause de la diminution de la population

active serait démographique dans l'ensemble des régions métropolitaines et tout particulièrement en Bourgogne-Franche-Comté. La proportion élevée de personnes plus âgées dans la population provoquerait davantage de départs en retraite que d'entrées de jeunes actifs sur le marché du travail.

Dans la région, le seul effet de la démographie pourrait faire baisser la population active de 13 % d'ici 2050

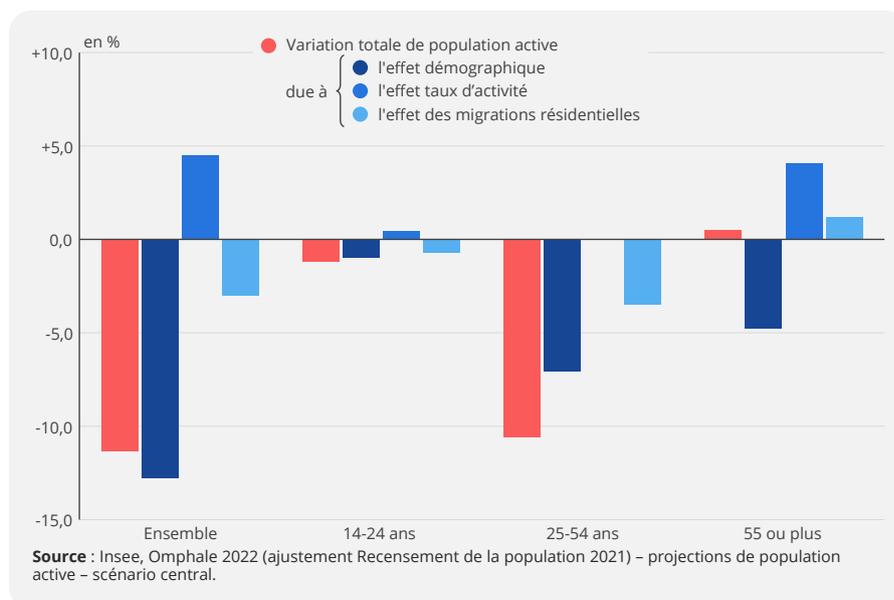
► **figure 2.** Cette baisse serait plus prononcée en Corse et en Nouvelle-Aquitaine. À l'inverse, la diminution serait beaucoup moins marquée en Île-de-France et dans les Hauts-de-France, où la part de seniors de 60 ans ou plus est la plus faible. Par ailleurs dans la région, les migrations résidentielles, avec davantage de départs que d'arrivées d'actifs, participeraient également à faire baisser la population active régionale (-3 %).

Ces deux tendances seraient toutefois freinées par une augmentation des taux d'activité, en particulier due aux réformes des retraites. L'allongement de la vie active augmenterait le nombre d'actifs à l'horizon 2050 (+5 %).

34 000 actifs supplémentaires de 60 ans ou plus d'ici 2050

Au cours de la dernière décennie, le nombre d'actifs de 60 ans ou plus a fortement augmenté. Les réformes des retraites successives ont conduit à repousser l'âge effectif de départ en retraite en lien avec le

► 2. Décomposition des effets selon l'âge à l'horizon 2050 selon le scénario central



recul de l'ouverture des droits et l'allongement de la durée de cotisation pour une pension à taux plein. Ces réformes ont un impact sur les comportements d'activité des seniors de plus de 60 ans et retardent l'horizon de fin de vie active.

Les réformes passées des retraites continueraient à faire progresser le taux d'activité des seniors jusqu'en 2040, date où la montée en charge de la réforme de 2014 prendra fin.

Ainsi, les actifs de 60 ans ou plus pourraient être beaucoup plus nombreux,

+34 000 personnes, à l'horizon 2050

► figure 3.

Le taux d'activité des personnes âgées de 60 à 64 ans devrait ainsi fortement augmenter d'ici 2050. Celui des actifs de 65 à 69 ans devrait également doubler entre 2021 et 2050. Cette hausse des taux d'activité des seniors serait plus importante chez les hommes que chez les femmes. Le taux d'activité masculin serait multiplié par 2 entre 2021 et 2050, celui des femmes par 1,6. Cet écart s'explique par une diminution progressive attendue de l'âge moyen de liquidation des droits à retraite des femmes relativement aux hommes. Les carrières des femmes plus complètes par rapport à celles des générations précédentes leur permettent progressivement de liquider leurs droits plus tôt que les hommes, grâce aux trimestres supplémentaires octroyés pour chaque enfant. Le recul de l'âge de départ à la retraite soulève la question de l'adaptation des postes de travail aux besoins spécifiques des seniors, dont le nombre ne cesserait de croître.

Le vieillissement de la population associé à un recul important du nombre total de personnes sur le marché du travail conduirait à une baisse du rapport entre le nombre d'actifs et le nombre de seniors inactifs. Il y aurait 1,4 actif pour un inactif de 65 ans ou plus en 2050, contre deux pour un en 2021. Avec plus de retraités, les revenus des ménages auraient tendance à globalement diminuer, puisque les pensions sont généralement moins élevées que les salaires. La population de la région vieillissant, les besoins adressés aux entreprises assurant des services d'accompagnement à domicile pourraient en particulier être importants, et difficiles à couvrir. Dans ce contexte, la formation dans ce secteur resterait un enjeu crucial, d'autant plus que dans beaucoup de

► Encadré 1 - Méthode des projections de population active

Les projections de population active analysées dans cette étude se fondent sur les projections démographiques mises en œuvre dans le scénario central du modèle Omphale, auxquelles sont appliqués, pour l'avenir, des scénarios de taux d'activité par âge et par sexe.

Les hypothèses retenues sur la mortalité influencent peu le nombre d'actifs puisque les taux d'activité sont très faibles aux âges les plus élevés. En revanche, la baisse de la fécondité par rapport aux décennies passées entraînerait une diminution des entrées sur le marché du travail des jeunes générations. Enfin, le solde migratoire a un impact à la fois immédiat sur le nombre des actifs, mais aussi différé, via le vieillissement des personnes qui s'installent durablement sur le territoire et la future activité de leur descendance.

Selon l'approche socio-démographique, la variation de population active est décomposée en trois effets :

- un **effet démographique** rendant compte du vieillissement de la population active (évolution de la pyramide des âges en fonction de l'entrée de jeunes sur le marché du travail et du retrait des seniors) ;
- un **effet des migrations résidentielles** traduisant l'impact des mouvements de population entre les territoires ;
- un **effet des taux d'activité** reflétant les changements de comportement de la population vis-à-vis de l'activité (allongement de la vie active notamment).

Plusieurs scénarios ont été élaborés dont un scénario central dit de « poursuite des tendances » de ces trois effets, en prenant comme point de départ la population recensée en 2021.

En modulant les taux d'activité, trois autres variantes à ce scénario ont été étudiées :

- la variante A s'appuie sur les dernières tendances en matière de taux d'activité avec une augmentation de l'activité chez les jeunes en lien avec la hausse de l'apprentissage et chez les seniors en lien avec l'allongement des carrières, ainsi qu'une remontée des taux d'activité des 60-64 ans au niveau de ceux des 55 à 59 ans ;
- la variante B suppose que les taux d'activité resteraient constants tout au long de la période ;
- la variante C prend en compte les dernières tendances en matière de taux d'activité avec une augmentation de l'activité chez les jeunes en lien avec la hausse de l'apprentissage et chez les seniors en lien avec l'allongement des carrières.

Ces projections ne peuvent s'assimiler à des prévisions.

secteurs, les entreprises pourraient faire face à des pénuries de main-d'œuvre ► **encadré 2**, les obligeant à renoncer à des marchés ou des commandes.

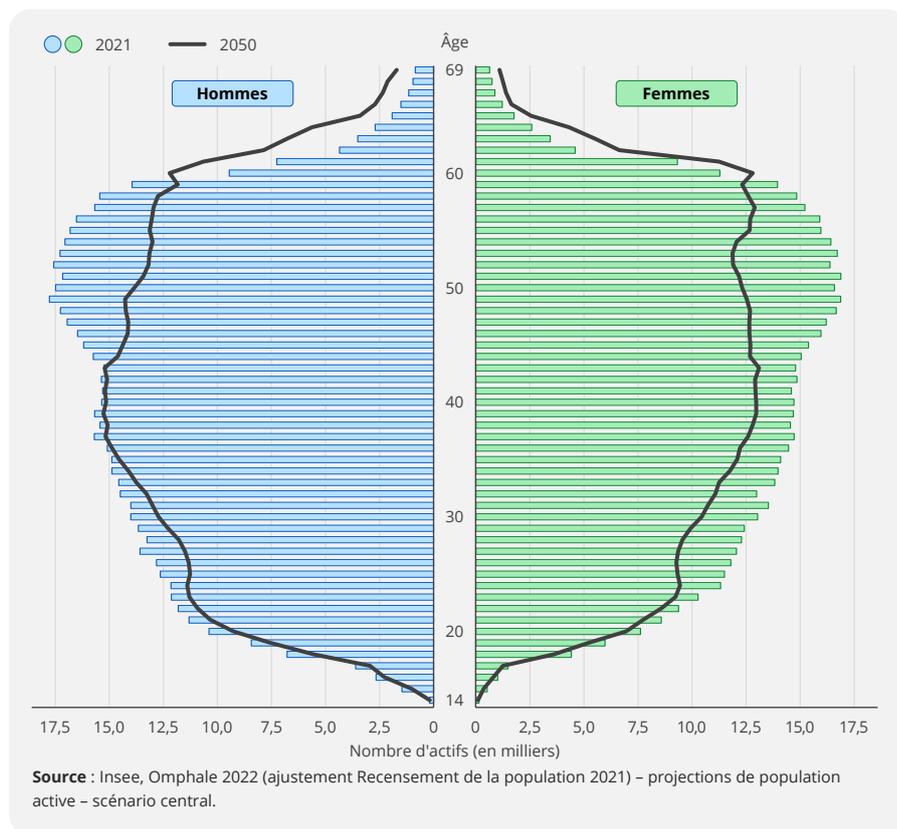
Le taux d'activité des plus jeunes se stabiliserait à son niveau de 2021

Parallèlement, les actifs de 14 à 24 ans devraient être moins nombreux à l'horizon 2050 (-15 000). Cette diminution serait d'abord due à la déformation actuelle de la pyramide des âges. La fécondité plus faible qu'au début des années 2000, entraîne une baisse du nombre de femmes en âge de procréer, donc moins de naissances et ainsi de moins en moins de jeunes susceptibles d'entrer sur le marché du travail. Les générations vieillissantes quitteraient progressivement le marché du travail et ne seraient pas numériquement remplacées par les plus jeunes générations.

Les migrations résidentielles des jeunes, qui partent faire leurs études ailleurs et ne reviennent pas toujours, participeraient également à faire baisser leur population active.

Ces phénomènes ne seraient pas compensés par une hausse de l'activité des jeunes. Après une baisse due à l'allongement de la durée des études jusqu'aux années 2000, les

► 3. Pyramide des âges des actifs en Bourgogne-Franche-Comté en 2021 et 2050 selon le scénario central



► Encadré 2 - Prospective des métiers en Bourgogne-Franche-Comté en 2030

À l'horizon 2030, pour les 20 métiers les plus exercés dans la région, les besoins en recrutement non couverts s'élevaient à environ 40 000 emplois. Cela représente aujourd'hui un peu plus de 7 % des effectifs de ces métiers. Cette projection tient compte des départs à la retraite, des destructions ou créations de postes et des arrivées de jeunes débutants.

Dans la région, les ouvriers qualifiés de la manutention, les professions intermédiaires de la fonction publique, les aides à domicile, les conducteurs de véhicules, les agents d'entretien et les cadres des services administratifs, comptables et financiers sont les métiers où les difficultés de recrutement seraient les plus marquées en 2030.

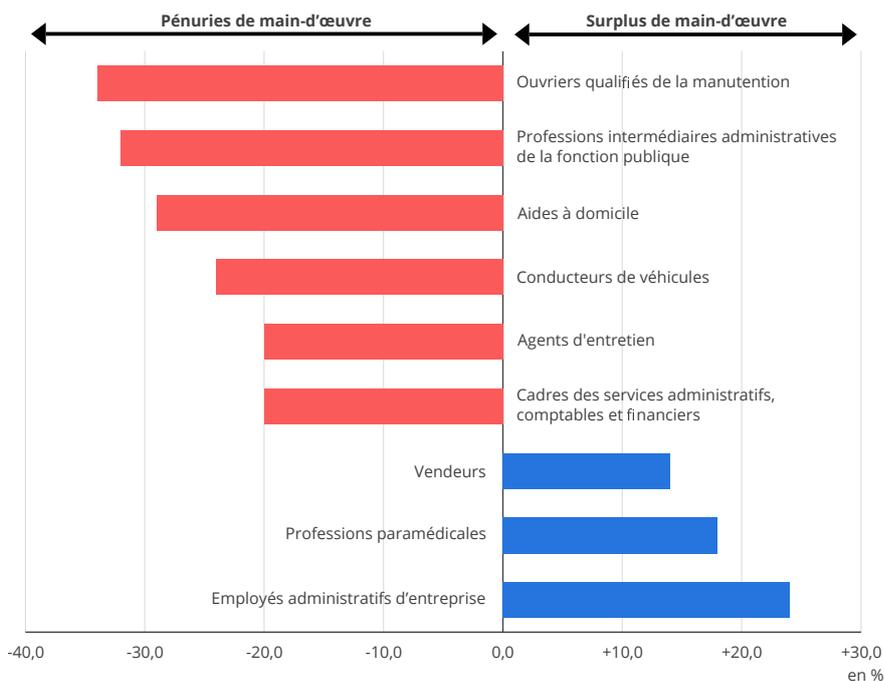
Environ le tiers des postes d'ouvriers qualifiés de la manutention resteraient non pourvus en 2030. Dans un contexte de vieillissement de la population, 29 % des postes d'aides à domicile seraient également à pourvoir.

Les départs en fin de carrière seraient parmi les plus élevés pour ces métiers : 42 % des aides à domicile en poste en 2019 devraient cesser leur activité d'ici 2030.

Ces métiers sont actuellement en très fortes tensions sur le marché du travail, et celles-ci devraient s'accroître. Pour les aides à domicile, le manque de main-d'œuvre est le principal motif de tension, viennent ensuite les conditions de travail contraignantes et l'inadéquation géographique. Pour les ouvriers qualifiés de la manutention et les agents d'entretien, la non-durabilité de l'emploi en est la principale source.

À l'horizon 2030, la tension diminuerait dans certains métiers, en particulier dans les professions paramédicales où son niveau est pourtant très élevé en 2022. En effet, les départs à la retraite seraient parmi les moins nombreux et les arrivées de jeunes débutants seraient les plus importantes.

Les métiers dont les offres et les demandes d'emploi seraient en déséquilibre à l'horizon 2030



Lecture : En 2030, il manquerait 20 % d'agents d'entretien et il y aurait un surplus de 14 % de vendeurs.

Champ : Top 20 des métiers exercés en Bourgogne-Franche-Comté en 2021.

Source : Projections Dares/France Stratégie.

différentes mesures de soutien à l'emploi des jeunes, et notamment le fort développement de l'apprentissage, ont favorisé l'activité des moins de 25 ans. Cependant, le taux d'activité de cette classe d'âge se stabiliserait autour de son niveau actuel et la proportion des jeunes dans la population active devrait se situer autour de 11 % en 2050.

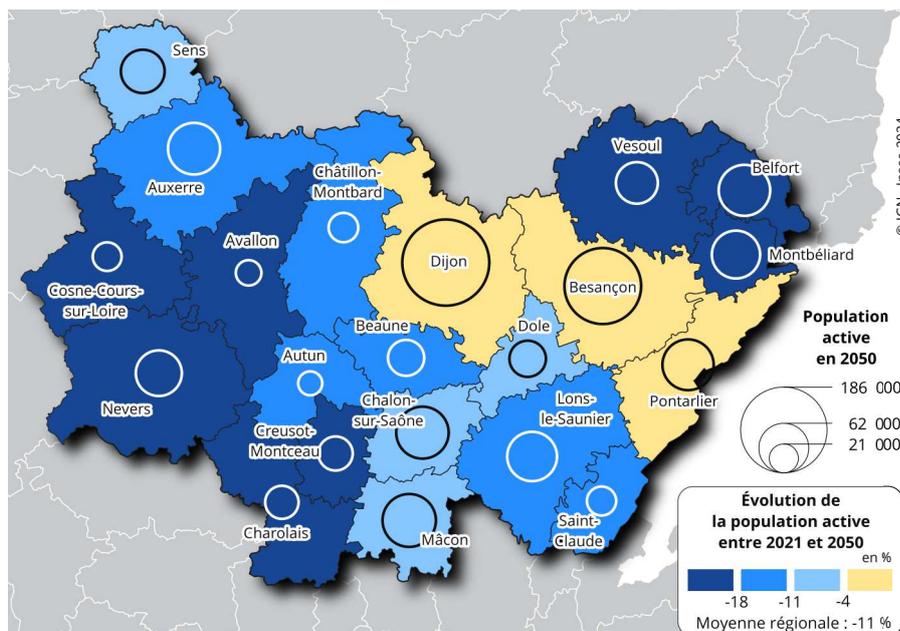
La baisse de la population active pourrait être importante dans plus de la moitié des zones d'emploi

La diminution de 11 % de la population active régionale d'ici 2050 masque des disparités territoriales importantes ► **figure 4**.

Huit zones d'emploi, situées à l'ouest et au nord-est de la région, devraient perdre plus de 18 % de leur population active. En volume, celles de Belfort, Montbéliard, et Auxerre seraient confrontées aux baisses les plus marquées. Le déficit migratoire serait particulièrement important dans ces zones d'emploi, ainsi que dans celles du Creusot-Montceau et de Vesoul, entraînant une diminution significative de leur population active (respectivement -25 % et -22 %). Les emplois dans ces territoires plutôt industriels ont fortement diminué au cours de la dernière décennie.

La population active devrait également diminuer dans les zones de Mâcon, Chalonsur-Saône, Dole, et Sens. Cependant, cette baisse y serait moins importante qu'en moyenne dans la région.

► 4. Évolution de la population active par zone d'emploi à l'horizon 2050 selon le scénario central



Source : Insee, Omphale 2022 (ajustement Recensement de la population 2021) – projections de population active – scénario central.

La population active ne se stabiliserait que dans 3 des 21 zones d'emploi de la région

Dans les zones d'emploi de Dijon, Besançon et Pontarlier, le nombre d'actifs devrait rester stable par rapport à 2021. Il

pourrait continuer d'augmenter jusqu'à la fin des années 2030 avant de diminuer ensuite. Entre 2021 et 2050, l'augmentation des taux d'activité devrait permettre de limiter la baisse du nombre d'actifs dans ces trois territoires. De plus, les zones de Dijon et Pontarlier bénéficieraient encore d'une certaine attractivité résidentielle. Cependant, avec moins de jeunes entrant sur le marché du travail que de seniors partant à la retraite, l'effet démographique serait négatif, mais moins important dans ces trois zones d'emploi relativement jeunes et peuplées. •

Marie Léger, Thésée Sztrakoniczky (Insee), Lionel Durand, Émilie Vivas (Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités)

Retrouvez les données associées à cette publication sur www.insee.fr

► Définitions

La **population active** regroupe les actifs ayant un emploi et les chômeurs, âgés de 14 à 70 ans. Il s'agit de la ressource en main-d'œuvre. Dans cette étude, ces personnes sont localisées à leur lieu de résidence.

Le **taux d'activité** au sens du recensement de la population est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

L'effet **horizon de fin de vie active** : la théorie économique suggère que le report de l'âge légal de départ à la retraite, en modifiant de facto l'horizon de fin de vie active, affecte l'emploi et l'activité des seniors non seulement par un effet direct sur les âges de liquidation, mais aussi en amont par un effet indirect sur le fonctionnement du marché du travail pour les salariés âgés. L'hypothèse sous-jacente est que le recul de l'horizon de la retraite conduit à davantage d'efforts de maintien dans l'emploi en amont de ce passage à la retraite, tant du fait des salariés que des employeurs. Par exemple, au vu des coûts de recrutement et de formation, un employeur serait moins enclin à se séparer d'un senior dont le départ est reportable à une échéance plus lointaine. De même, un senior chercherait à rester plus longtemps actif sur le marché du travail en craignant que son horizon de passage à la retraite s'éloigne du fait d'une nouvelle législation.

► Pour en savoir plus

- **Castelain É., Delaporte A., Rémila R.**, « [La situation des seniors sur le marché du travail en 2023](#) », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee références », édition 2024.
- **Fabre M., Olivia T., Rubin J.**, « [Une actualisation des projections de population active tenant compte de la réforme des retraites de 2023](#) », in *Emploi, chômage, revenus du travail*, coll. « Insee références », édition 2023.
- **Cousin C., Eidelman A., Flamand J., Jolly C.**, « [Quelles perspectives de recrutement en Bourgogne-Franche-Comté ?](#) », France stratégie, janvier 2023.
- **Brion D., Louis J-F., Rossignol P.**, « [À l'horizon 2070, la population régionale baisserait sous les effets du vieillissement](#) », Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté n° 104, novembre 2022.

